

POURQUOI S'INSCRIRE SUR LE HANDIGUIDE DES SPORTS ?

La référence nationale des structures
para-accueillantes.



Participer au développement
de la pratique sportive pour
les personnes en situation de
handicap.



Faciliter l'accès et orienter
de manière efficace
grâce à une offre
géolocalisée.



Accroître la visibilité
de votre structure.



Bénéficier grâce au
référencement d'éventuels
moyens financiers d'institutions
publiques (Agence Nationale du
Sport, collectivités territoriales...).



© Sytse van Slooten



CONTACT :

HANDIGUIDE@SPORTS.GOUV.FR

 **HandiGuide**
des sports